

REGLES DE BASE POUR UN DEROULEMENT HARMONIEUX DU VIDE-GRENIER

Le vide-grenier est ouvert à tous (entrée libre) mais réservé, pour la vente, aux enfants et aux « non-professionnels » (de la brocante/des marchés) domiciliés prioritairement dans le quartier. Nous ne souhaitons pas accueillir, comme vendeurs, des brocanteurs ou des personnes revendant des objets achetés dans des circuits commerciaux, ou dans des brocantes/vidé-greniers, et n'ayant rien à voir avec un « vide-grenier de quartier ».

Météo

La manifestation aura lieu par tous les temps.

Dépose des objets (entre 08h00 et 09h00)

Attention pas de possibilité d'accès direct dans le préau avec les véhicules.
Vous disposerez de places de déchargement sur le chemin du Boisy.

Objets en vente

Les objets vendus au vide-grenier, doivent pouvoir être stockés au grenier. Il est donc interdit de vendre des animaux, toute sorte de nourriture « industrielle » ou « maison » ainsi que des objets neufs.

Emplacements (4m X 3m environ)

Les emplacements seront attribués dès 8h, en fonction de l'ordre d'arrivée des « vendeurs ». **Aucune installation n'est possible avant 8h.** Il est recommandé aux personnes désirant être « voisines » d'arriver en même temps. **Aucun « équipement » n'est fourni** et il est recommandé de prendre avec soi une table de jardin, des tréteaux avec une planche ou au moins une couverture ou une bâche. En cas de pluie, prévoir également un parasol ou auvent, car aucun couvert n'est fourni ou assuré.

Merci d'afficher le prix des objets et de prévoir de la monnaie en suffisance.

Restauration

Une petite buvette tenue par des jeunes du quartier sera à disposition du public et des « vendeurs » tout au long de la manifestation. Vous y trouverez boissons, snacks ainsi qu'un plat du jour.

Publicité

Chaque participant est tenu de faire la publicité dans son entourage au moyen de flyers. Des flyers sont disponibles sur le site de la Maison de quartier du Désert, de l'Espace 44 ou sur demande.

Fin de la manifestation

Le vide grenier se termine à 15h00, merci de tenir l'heure jusqu'au bout.

Chaque emplacement devra être rendu propre et libéré de tout objet pour 16h00.

Une déchèterie mobile avec container pour Solidarité Jouets se tiendra à votre disposition pour récolter les jouets que vous ne souhaitez pas remporter. Les autres déchets doivent être repris.

Chien et autres animaux...

Les chiens sont les bienvenus au vide-grenier mais ils doivent être obligatoirement tenus en laisse.

Aucun animal ne peut être vendu au vide-grenier, même les poux !

Tout en vous remerciant par avance du respect de ces quelques points,
nous vous souhaitons d'ores et déjà un agréable vide-grenier.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter la Maison de quartier du Désert
Chemin de Pierrefleur 72 - 1004 Lausanne tél : 021.646.70.28 - www.maisondudesert.ch

L'équipe d'organisation